

« L'école ne manque ni d'argent, ni d'enseignants »

Robert Deschamps, professeur à l'université de Namur, fait la chasse aux idées reçues. L'enseignement obligatoire francophone ne serait pas sous-financé. En outre, *« le taux d'encadrement est particulièrement généreux »*, affirme l'économiste dans une récente étude. Pourtant, *« les performances de notre enseignement obligatoire ne sont pas brillantes au vu des comparaisons internationales »*, lâche-t-il en préambule. Pour le rendre plus performant, il faudrait à son sens le réorganiser au profit d'une plus grande autonomie des écoles. ■

L'école francophone serait privilégiée mais surtout mal organisée

ENSEIGNEMENT Pour Robert Deschamps les piètres résultats ne sont pas liés aux moyens

► **Sus aux idées reçues :** notre enseignement obligatoire est loin d'être sous-financé, estime Robert Deschamps, professeur à l'Université de Namur.

► **Pour le rendre plus performant,** il faudrait le réorganiser au bénéfice d'une plus grande autonomie des écoles.

► **Il faudrait aussi briser des tabous** comme la prépension des profs ou le cloisonnement des réseaux.

On connaissait déjà l'Appel à une refondation de l'enseignement lancé l'hiver dernier par une trentaine d'associations. En voici un autre, posé sur un mode « rentabilité de l'investissement » par le professeur Robert Deschamps de l'université de Namur. Au nom de son Centre de recherche en économie régionale et politique économique (Cerpe), il pose le problème durement : *« Notre enseignement, qui devrait être notre point fort, est devenu un problème majeur. On n'améliorera pas la situation en continuant à*

dépenser plus, il importe désormais de modifier fondamentalement l'organisation du système, ce qui passe par un solide changement de mentalité ». Il va plus loin : *« Il faut que les partis scellent un nouveau pacte scolaire pour conforter la démarche au fil de coalitions politiques changeantes. »*

Pour nourrir le raisonnement, il pose les constats et propose des solutions qui, si elles étaient adoptées, réveilleraient à coup sûr des tensions sociales.

1 Les moyens financiers. Sus aux idées reçues ! L'école - fondamentale et secondaire en tout cas - est loin, très loin d'être sous-financée. Les dépenses publiques pour l'enseignement seraient, en Communauté française, exceptionnellement élevées. Ainsi, le professeur Deschamps souligne la différence entre le refinancement des Communautés de 2002 par le pouvoir fédéral et les dépenses supplémentaires réelles : ce refinancement pèse 768 millions d'euros en 2014, mais *« dans le même temps les dépenses globales d'enseignement de la Communauté française ont crû de 2.500 millions d'euros »* (l'infographie ci-dessous reprend les données pour les seuls enseignements obligatoire et supérieur). Désormais, *« la*

part des dépenses publiques d'enseignement dans le PIB en Communauté française est supérieure à celle de tous les pays industrialisés, à l'exception du Danemark,

de l'Islande et de la Norvège ». Elle est supérieure aussi à celle de la Flandre : 6,7 % chez nous, 6,2 % chez nos voisins. Enfin, le choix de privilégier l'enseignement obligatoire et non le supérieur se marque dans les chiffres : en deux décennies, les dépenses publiques par élève-étudiant ont crû de 14,3 % dans le premier et ont baissé de 21,7 % dans le second.

2 L'encadrement. Quand un pays européen moyen paie 100 profs pour encadrer les gamins de primaire, la Communauté française, elle, en paie 116. La différence est encore plus frappante en ce qui concerne le secondaire, l'encadrement y est 27 % plus élevé que la moyenne européenne et 40 % plus élevé que la moyenne de nos trois voisins. En fait, *« la combinaison des cloisonnements et du grand nombre d'options dans l'enseignement secondaire rénové fait que le taux d'encadrement (NDLR : nombre de personnes rémunérées par*

élève) y est plus de 40 % supérieur à celui de pays comme l'Allemagne, la France et les Pays-Bas. »

Une explication ? Certes, les élèves font plus d'heures en classe que les enseignants mais la charge de personnel est alourdie par un autre phénomène : 12 % des 98.000 instituteurs, profs et directeurs sont en disponibilité, une moitié en congé (maladie, accident ou maternité), une autre moitié en prépension.

3 Le capital humain. Quand la Belgique dépense 100 euros pour l'enseignement, elle en consacre 90 au personnel, soit une des parts les plus élevées parmi les pays industrialisés, assure le professeur Deschamps.

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement (bâtimens) sont nettement plus faibles qu'ailleurs. Il n'est pas surprenant dès lors d'entendre directeurs et enseignants se plaindre de la « maigreur des budgets finançant les dépenses courantes dans les écoles, ceci explique

ment l'impression de sous-financement ressenti à ce niveau ». Le professeur Deschamps conclut : « On peut raisonnablement tirer une conclusion de ces comparaisons internationales et avec la Flandre : notre enseignement ne souffre pas d'une insuffisance de moyens financiers, ni d'un nombre trop faible d'enseignants. Si problèmes il y a, ce n'est pas là qu'il faut en chercher la cause ni non plus le remède. »

4 Performance. L'étude Pisa stigmatisait la performance de notre enseignement. Si les derniers tests montrent une légère remontée des résultats, le Cerpe retient les tendances lourdes : nous nous classons plutôt mal par rapport aux autres pays industrialisés, nous sommes loin derrière la Flandre sur la plupart des matières, nous accusons un retard scolaire plus important... « En fait, nous sommes dépassés par une quinzaine de pays industrialisés, dont tous nos voisins, conclut Robert Deschamps. Beaucoup de moyens et de trop faibles résultats : oui, il y a un problème. » ■

ÉRIC BURGRAFF



les remèdes Un problème, six pistes de solution

Beaucoup plus de moyens qu'ailleurs pour beaucoup moins de résultats... Selon le professeur Deschamps, « il y a bien un problème, de tous côtés on réclame des moyens supplémentaires, ce qui laisse supposer que tout irait mieux avec plus de ressources ». Or, en réalité, ce dont souffre notre enseignement, « ce n'est ni un

manque d'argent ni un manque d'enseignants, (...) la question centrale est celle de l'organisation de notre système qui l'empêche d'être aussi performant qu'ailleurs ». Et de préciser, prudent : « Les enseignants ne sont pas en cause » mais, puisque le système ne fonctionne pas, « changeons-le ».

25 %
Le bonus pour une école qui ferait progresser les faibles

Confiance

Les systèmes qui performant sont notamment ceux où l'autonomie des institutions est mise en évidence, assure Robert Deschamps. Il est fondamental de « réorganiser l'enseignement sur base d'une importante autonomie de gestion des établissements ». Elle porterait sur la pédagogie (liberté pour concevoir des projets pédagogiques), sur la grille horaire (possibilité de supprimer les cours à option pour privilégier la remédiation et le soutien aux jeunes enseignants) et sur le budget (autonomie au sein de grandes lignes de dépenses). Autonomie aussi sur la gestion des ressources humaines avec un objectif avoué : recruter les candidats les plus motivés et les mieux adaptés au profil recherché.

Évaluation

Il faut mettre en place une véritable culture de l'évaluation des élèves mais aussi du système. Non pour « mettre en cause des personnes et leur conscience professionnelle » mais pour « se faire une idée plus précise du niveau et surtout des progrès des élèves. ». Dans le modèle préconisé, des évaluations externes et standardisées permettraient de comparer les résultats en fin de 6^e primaire avec ceux en fin de 4^e secondaire. Dans ce modèle, « un établissement scolaire est évalué sur base des progrès qu'il aura fait accomplir à ses élèves, compte tenu donc de leur niveau de départ, et non pas du niveau absolu atteint par ceux-ci ». L'université de Namur suggère même d'attribuer un label aux écoles qui, sur l'ensemble de leurs élèves, apportent le plus de valeur ajoutée.

Décloisonnement

Quatre pouvoirs organisateurs différents et concurrents... « Notre enseignement souffre de nombreux cloisonnements, ils sont source de dysfonctionnements, de coûts inutiles, de doubles emplois... entraînant à la fois des enseignants en surnombre à certains endroits et en pénurie à d'autres. ». L'université de Namur veut un décloisonnement. Il commencerait - c'est un vieux projet - par la fusion des trois pouvoirs organisateurs officiels (commune, province, communauté française) en un P.O. unique organisé à l'échelle des arrondissements. Une même évolution territoriale est souhaitée pour l'enseignement libre. Deschamps préconise dans la foulée des collaborations actives entre le nouveau réseau officiel et le réseau libre subventionné, y compris sur l'échange d'enseignants.

Solidarité

Moins d'argent pour les élèves forts, plus d'argent pour les élèves faibles... Ou comment influencer la mixité sociale via le portefeuille des écoles. Robert Deschamps préconise un système qui accorderait davantage de moyens à l'école « qui décide d'acquiescer et de garder un élève plus faible, et moins de moyens s'il s'agit d'un élève plus fort. » La réussite du système passerait cependant par une culture de l'incitant plutôt que par la contrainte. Et de chiffrer le problème : une école secondaire qui inscrit un élève fort (qui n'a jamais redoublé et qui présente 60 % au CEB) recevrait pour ce jeune 25 % de subvention de moins que pour un élève faible (qui a redoublé et qui a moins de 60 % au CEB).

Échec scolaire

On le sait, l'échec scolaire est un mal endémique, dont les dégâts se chiffrent en argent - 400 millions par an - et en drames humains. A ceux qui réclament plus de moyens pour endiguer le phénomène, Robert Deschamps rétorque : « Il est utopique de compter sur un refinancement de l'enseignement pour lutter contre l'échec vu le haut niveau de financement de notre enseignement et compte tenu des perspectives budgétaires ». Par contre, il estime que ses propositions portent les germes de la lutte contre l'échec : mesure des progrès, autonomie pour affectation des ressources humaines et financières à l'accompagnement d'élèves en difficulté, moyens supplémentaires pour les écoles qui accueillent des élèves plus faibles, etc.

La fin des prépensions

Dans une Belgique francophone qui cherche désespérément des profs, la prépension des enseignants les plus expérimentés pose question, selon Robert Deschamps. Cette mise en disponibilité en fin de carrière (DPPR) touche actuellement 5.600 personnes, soit 6 % du personnel, et coûterait 80 à 90 millions d'euros à la Communauté française. L'économiste n'y va pas par quatre chemins : il faut « supprimer ces DPPR. Les enseignants plus âgés pourraient avoir, pour une part croissante de leur travail, des tâches d'accompagnement d'élèves ou de jeunes enseignants et pour une part décroissante, des heures de cours en classe ». Il propose également d'introduire la possibilité, pour les plus expérimentés, de donner des heures supplémentaires.